

RAPPORT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT 2012-2013

Code de l'Éducation, article LR421-20 :

« Le Conseil d'Administration délibère chaque année sur le rapport relatif au fonctionnement pédagogique de l'établissement et à ses conditions matérielles de fonctionnement... ».

I- MOYENS ATTRIBUÉS EN 2012-2013 ET STRUCTURE PÉDAGOGIQUE :

Ces informations ont été partiellement présentées lors du Conseil d'Administration du 27 septembre 2012.

1- Effectifs : 503 élèves (dont UPI), des effectifs répartis en 5 x 6^{ème} (24 élèves/classe), 5 x 5^{ème} de (28.5 é/cl), 4 x 4^{ème} (28.5 é/cl) et 4 x 3^{ème} (28.5 é/cl) et une classe d'ULIS de 11 élèves.

On constate donc une stabilité des effectifs par rapport à 2011/2012 (505 élèves).

2- Moyens attribués par l'Inspection Académique :

Le changement de mode de calcul de la dotation : (abandon du H/E et retour à une dotation à la « structure » sur la base de 28 élèves par division) n'a pas eu d'effet particulier cette année scolaire écoulée.

→ Dotation initiale 2012 en heures d'enseignement pour la rentrée 2012:

518 HP : heures postes représentant le service normal des enseignants affectés au collège pour 19 divisions, en diminution de 23 HP par rapport à l'année précédente pour 20 divisions : 5x4x5x5.
+ 42 HSA (heures sup année pour ajustement de services) soit 8.39 % de la dotation globale, (contre 9.0 % en 2011)

soit une dotation totale de 560 heures.

→ Une rallonge de 3 HSA a été attribuée pour faire face aux ajustements de rentrée : aides et soutien aux élèves en difficulté, élèves Non Nageurs.

→ La dotation d'État pour projets pédagogiques et éducatifs a été de 0.00€ en 2012/2013. Elle sera de 0 euro cette année

3 – Encadrement des élèves :

→ un personnel enseignant au nombre de 33 professeurs, dont 6 enseignants en postes « partagés ».

→ une vie scolaire avec :

Un demi-poste d'Auxiliaire de Vie Scolaire collective spécifique pour les élèves de l'Ulis.

Un demi poste d'Auxiliaire de vie scolaire individuelle spécifique pour suivre 1 élève de 6ème.

Une CPE à temps complet....., mais :

Le maintien à 4.0 postes d' ETP d'assistants d'éducation contre 4.5 ETP à la rentrée 2010.

Plus aucune assistante pédagogique pour l'accompagnement et le soutien aux élèves.

→ santé des élèves et suivi social : pas d'assistante sociale scolaire (comme d'autres collèges du Loiret).

→ Une infirmière à temps partiel (80 % de temps plein pour deux collèges et son secteur élémentaire et pré- élémentaire) pour entre autres 6 PAI (Projet d'Accueil Individualisé, prise en charge médicale

spécifique) et 15 PPS Collège (Projets Personnalisés de Scolarisation, pour difficultés diverses) auxquels s'ajoutent le suivi spécialisé des 12 élèves de l'UPI.

4 – Remplacement de courte durée des professeurs absents :

Le remplacement des professeurs absents pour une courte durée (moins de 2 semaines) est de plus en plus difficile.

Cette année, malgré les efforts du Principal-Adjoint, seules 80 heures de cours ont été assurées par des professeurs d'autres disciplines, ce qui représente 6.58 % des heures de cours non assurées, tous motifs confondus. Pour mémoire : 4% de remplacement en 2010

Souvent, aucun professeur n'est disponible à l'heure où son collègue est absent ou aucun n'est volontaire pour faire le remplacement, même payé en H.S.E. (heure supplémentaire effective).

En revanche, chaque fois que c'était possible, le Principal-Adjoint a modifié l'emploi du temps des élèves pour leur éviter des heures d'étude pas toujours productives et pour leur permettre de sortir du collège. Par ailleurs, les professeurs absents sur une plus longue durée (2 semaines et plus) ont été remplacés assez rapidement, mais pas toujours de façon satisfaisante (contractuels nouvellement embauchés sans formation).

II- CONDITIONS MATÉRIELLES DE FONCTIONNEMENT :

Concernant les compétences du Conseil Général du Loiret, l'année 2012-2013 a été notamment marquée par :

→ le maintien d'un nombre d'agents tout juste suffisant pour maintenir la qualité de l'entretien et de la restauration dans l'établissement.

→ Un assez bon avancement de la « liste des travaux les plus urgents », présentée à plusieurs reprises au Conseil d'Administration et défendue avec opiniâtreté par Mme SAVESTRE, représentant la commune d'Olivet, auprès des services du Conseil Général 45 avec l'appui du Maire-Conseiller Général.

Ont été effectués les travaux suivants :

- Remplacement des volets électriques défectueux en juillet 2013
- Élagage des arbres côté salle polyvalente et arrachage des pins côté logements de fonction pour éradication des chenilles processionnaires.
- Remplacement des BAES situées à plus de 6 mètres du sol
- Remplacement du climatiseur dans le local à poubelles.
- Remplacement des friteuses.
- Livraison de la dotation des 15 ordinateurs le 4 juillet 2013.

Sont programmés et en attente :

- Le Remplacement des portes d'accès les plus utilisées (en attente de réalisation)
- L'Ouverture et la réfection des toilettes élèves sur la cour (accord de principe.....)
- La Réfection de la cuisine (attente de programmation).
- La Rénovation des peintures des salles de classe.
- Le Nettoyage du fossé mitoyen (extérieur côté plateau sportif).
- L'Aménagement de 2 espaces verts : devant l'accueil et dans la cour.
- Le Nettoyage des murs extérieurs du collège.
- Le Remplacement des interrupteurs poussoirs.
- Le lasurage des menuiseries extérieures.

III- LES OBJECTIFS ASSIGNÉS AU COLLÈGE :

☐ Un « **contrat d'objectifs** », entre le collège et l'Académie pour la période 2010-2014 à la suite du bilan du contrat précédent et dans le cadre de la « lettre de mission » de l'équipe de direction précédente, a été approuvé par le Conseil d'Administration le 01/juillet /2010.

☐ Objectifs :

Dans le cadre des orientations nationales et du projet académique, le contrat d'établissement vise à atteindre prioritairement les objectifs suivants à échéance de 2014.

➤ **1- Veiller à ce que les pratiques d'évaluation intègrent le référentiel du socle commun et ne pénalisent pas les élèves dans leur parcours scolaire ni pour leur réussite au diplôme national du Brevet –DNB-** (Indicateurs : écart de notes entre le contrôle continu et le contrôle ponctuel au DNB, utilisation du référentiel de compétences).

➤ **2- Augmenter sensiblement le taux d'orientation 3^{ème} vers la seconde générale et technologique.**

Diminuer le taux de redoublement notamment en 4^{ème}. (Indicateur : taux d'orientation fin 4^{ème} – fin 3^{ème}).

➤ **3 – Amplifier l'intégration des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement – TICE- dans les pratiques pédagogiques-** (Indicateurs : pourcentage de professeurs utilisant les TICE régulièrement, développement de l'espace numérique de travail (ENT).

△ Les moyens attribués en regard de ces objectifs nous ont contraints à prendre les mesures suivantes pour que la rentrée soit « techniquement » réussie :

- Diminution des possibilités de travail en groupe en SVT (perte de 0.50h en SVT en 4^{ème} et en 3^{ème}).
- L'adoption de l'horaire « plancher » lorsqu'il y a une « fourchette » dans les textes réglementaires (donc une diminution de l'horaire/élève de 0.50h en Français, Maths et Histoire-géographie en 5^{ème} et en 4^{ème}).
- Suppression de l'aide aux devoirs (midi-deux et soir) assurée par les assistantes pédagogiques.
- Effectifs des 5^è, 4^è et 3^è à 28/29 élèves/ classe.

IV- LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SPÉCIFIQUES :

1- Les groupes « bilangues » ont répondu à l'objectif de maintenir à un niveau viable les effectifs de germanistes (16 bilangues).

2- Des heures de soutien/remédiation ont mobilisé sur la dotation annuelle : 6 HSA pour le soutien/rattrapage (PPRE) en 6^{ème} (3 h en français et 3h en maths) et l'équivalent de 2.5 HSA transformées en HSE « à la demande », pour assister quelques élèves de 6^{ème} à 3^{ème} ainsi que souhaité ponctuellement par les enseignants.

3- L'accompagnement éducatif :

Il a été assuré 1 heure le lundi, le mardi et le jeudi soir de 16h40 à 17h30 par une assistante d'éducation.

Le volontariat des professeurs (payés en HSE) s'est maintenu, au bénéfice des élèves : ils étaient 3 professeurs cette année à pratiquer l'aide aux devoirs dans le cadre de l'Accompagnement Educatif, et l'un d'entre eux a assuré 2 heures hebdomadaires au lieu d'une seule l'année précédente.

4- Les élèves de 3^{ème} ont tous accompli un stage en entreprise de 5 jours, préparé par les professeurs principaux, avec exploitation en classe pour tous les élèves. Ce stage est généralement une découverte intéressante du monde du travail, bien que n'ayant pas toujours dans ses objectifs un rapport avec les intentions d'orientation réelles des élèves. Il serait opportun que les élèves puissent découvrir un domaine professionnel étranger à celui de leurs familles. Il faudrait demander aux familles de s'inscrire sur un listing qui servirait de banque de ressources en croisant demandes et offres.

5- Le programme d'information et orientation des élèves a été mené à son terme par le conseiller d'orientation et les professeurs principaux, notamment en 3^{ème}, les heures de « vie de classe », intégrées à l'emploi du temps, ayant été assurées régulièrement. Cette année les heures de Vie de Classe ont pu être placées à l'emploi du temps de toutes les classes. Les professeurs principaux les ont fort bien utilisées.

6- Les TICE (Technologies de l'information et de la Communication pour l'Enseignement) :

→ Le « B2i » en tant que tel a été supprimé, il a été intégré au socle commun : il reste toujours à mieux répartir l'acquisition et la validation des compétences sur l'ensemble des niveaux (et non plus seulement en 3^{ème}) ainsi que d'y impliquer plus complètement l'ensemble des disciplines.

→ La salle informatique est régulièrement « mise à niveau » par le Conseil Général, mais il faudrait la renforcer ou la compléter dans un avenir proche, les 15 postes opérationnels sont insuffisants.

→ Les vidéo-projecteurs acquis (sur le budget de fonctionnement du collège) équipent toutes les salles de classe et sont utilisés de façon continue.

→ L'utilisation des tableaux interactifs (TBI) aujourd'hui au nombre de 4 sont accaparés par 4 matières (Musique, Maths, Français, Physique).

7- Les actions menées dans le cadre du CESC (Comité d'Education à la Santé et Citoyenneté) :

Certaines actions des années précédentes ont été reconduites

→ L'Éducation à l'acte « citoyen » de voter : A partir de l'élection des délégués, les élèves sont sensibilisés à tous les niveaux : rôle du délégué, campagne, passage à l'isoloir, vote à bulletin secret avec urne.

→ Les élèves de tous niveaux ont participé à la semaine du Téléthon en fabricant et en vendant divers objets : cartes de vœux, porte-clés, bonbons, etc... Ce qui a permis un Don de 350€ au Téléthon.

La préparation à l'ASSR 1 en 5^{ème} a été assurée cette année par la CPE et les professeurs d'Histoire.

La préparation à l'ASSR 2 en 3^{ème} a été assurée par la CPE et également par les professeurs d'Histoire.

→ Un contrôle de l'éclairage des vélos a été effectué le 13 novembre : 43 élèves en infraction

Interventions niveau sixième :

→ 20 et 23 novembre 2012 : 1 heure par classe de prévention de la violence et du racket. Action menée par M. CAILLAUD, officier de prévention de la Police Nationale.

→Éducation aux transports en commun : 1heure par classe le 22 mai 2013 animée par Kéolis.
→Éducation aux risques de l'Internet : 1 séance d'1 heure et demi par classe de 4°, animée par l'association « Génération numérique Calysto » pour un coût de 366€ supporté par le collège.
Avec séance le soir même pour les parents de tous niveaux.

Interventions niveau cinquième :

→ 20 décembre 2012 : 1 heure par classe sur « Sensibilisation au respect et Gestion du conflit » par l'École des parents.
→ Information sur les dangers du tabac en 5^{ème} par l'infirmière et par la professeure de SVT :(1heure par classe)
→ La formation ASSR1 a été assurée par les professeurs d'Histoire géographie et Éducation Civique
→ La passation de l'épreuve ASSR1 a été mise en œuvre par le Principal Adjoint et la Professeur de Physique.
→ Fin juin 2012 : Formation aux gestes de 1ers secours par Mme CHABIN (infirmière du collège) pour une dizaine de volontaires du niveau 5ème.
→Une sensibilisation sur la gestion des conflits et la notion de respect a été faite par Mme PESME Marie-Laure de l'école des parents et des éducateurs en prolongement de ce qui a été fait en 6ème.

Interventions niveau quatrième :

→ Les 11 et 12 avril 2013 : 2 heures par classe de prévention des conduites addictives (alcool et drogue). Action menée par M. CAILLAUD (voir niveau 6^{ème}).

Interventions niveau troisième :

→ Les 24 janvier et 5 février 2013 : Éducation à la « vie sentimentale et à la sexualité des adolescents » : 2 heures par classe, animées par le Planning Familial d'Orléans. Action financée par l'Agence Régionale de Santé.
→ La formation à l'ASSR2 a été assurée par les professeurs d'Histoire géographie et Éducation civique
→ La passation de l'épreuve ASSR2 a été organisée par le Principal Adjoint et le professeur de Physique.
→Forum théâtre interactif organisé par la MJC et l'EPE avec débat « cocktail à gogo » sur les questions liées à la poly-consommation et ses conséquences.

8- L'association sportive UNSS :

a permis la mise en place de 11 activités différentes :

Athlétisme, badminton, badten, boxe française « savate », volley, tennis de table, tir à l'arc (encadrés par les 4 enseignants EPS du collège).

Escalade, judo, lutte, natation ont été proposé en centres UNSS.

L'AS a licencié 155 élèves (102 garçons et 53 filles, soit 31.18 % des élèves)... stabilité d'un pourcentage très supérieur aux moyennes (40 licenciés par enseignant d'EPS contre 31 au niveau national, 29 académique et 28 départemental).

Investissement :

Il est noté une présence peu régulière aux entraînements et aux compétitions.
Par contre il y a eu beaucoup d'émulation dans les rencontres par équipe.

C'est une année marquée par quelques titres et une participation à un championnat de France :

- Athlétisme : 3 élèves ont participé au Cross départemental.
- Aviron indoor : une équipe est vice-championne d'Académie
- Aviron : une équipe est Championne d'Académie

- Badminton : 2 équipes de benjamins (5ème) accèdent à la finale de la Coupe du Loiret.
- L' équipe benjamine se classe 3ème aux départementaux.
- Badten : titre départemental en benjamins 1 et 6ème aux Académiques.
- La benjamine 2 finit 2nde en départemental
- En minime : titre de vice champion départemental et 4ème d'Académie.
- En Escalade, 4 élèves ont participé au championnat départemental.
- Tennis de table : l'équipe d'établissement finit 11ème départementale. La coupe du Loiret et le championnat individuel ont regroupé une quinzaine de participants.
- Tir-à-l'arc : titre académique pour une équipe et **19ème place au France à ST DIZIER.**

Une journée « aviron » le 25 juin a été organisée pour tous les élèves de 6ème grâce au club d'Olivet. Les élèves volontaires de l'AS ont participé à 1 journée « acro-branches » le mercredi 26 juin.

Par ailleurs, 39 élèves ont été certifiés « jeunes officiels » : au niveau départemental en badminton, badten, tennis de table et tir à l'arc.

Points positifs : l'implication des élèves dans le financement de leur « AS » : vente de calendriers et de porte-clés.

La charge moins importante de la famille pour les frais d'hébergement et de restauration lors des compétitions nationales grâce aux sommes récoltées par les ventes des calendriers.

Le Tee-Shirt de l'AS.

26 élèves ont répondu présents à la sortie de l'AS à la base de loisirs de l'île Charlemagne : « acrobanches ».

Points négatifs :

Le manque d'assiduité et de sérieux des élèves aux entraînements pour les compétitions.

Points faibles :

Le manque de moyens concernant le transport des élèves vers les lieux de compétition pour les différents championnats (départemental, académique, France) et le remboursement des frais de transport de plus en plus onéreux (45% des sommes engagées).

La suppression de l'aide du service départemental UNSS pour les championnats de France ainsi que le non remboursement d'une activité non mutualisée.

Le manque d'installations pour l'entraînement lorsqu'une compétition se déroule au gymnase.

Le panneau d'affichage qui est trop petit pour le nombre d'informations à faire passer.

En prévision :

Une réunion de l'AS avec davantage de participants.

Le regroupement de plusieurs établissements pour les transports.

La formation de jeunes officiels dans toutes les activités.

Le maintien des créneaux entre 12h30 et 13h30 au gymnase de l'Orbellière (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Le maintien de recherche de ressources supplémentaires (ventes calendriers, porte-clés, tee-shirts, etc....).

Utilisation de plusieurs panneaux d'affichage.

Recruter les élèves dès la rentrée, les pré-inscriptions dans certaines activités étant au mois d'octobre.

Différencier les créneaux loisirs et compétitions.

Préparer la sortie de fin d'année.

9- Des activités d'ouverture culturelle ont comme chaque année été menées, notamment :

→ la chorale qui a rassemblé régulièrement une centaine d'élèves (en deux groupes) avec un concert de fin d'année très apprécié à la Salle Gérard Philippe de La Source.

→ les activités dans le cadre du FSE : Un peu en sommeil cette année sauf pour la confection des articles de Noël.

10- Concours scolaires : les élèves ont participé au Rallye Maths (en classes de 3^{ème}).

11- Des sorties et voyages scolaires ont permis notamment :

- 2 classes de 3^{ème} sont parties 4 jours en Grande Bretagne.
- Le séjour en Auvergne pour 2 classes de 4^{ème} du 15 au 18 mai
- La visite de Chambord et d'Amboise pour 2x 5^{ème}.
- Une journée à Nançay avec 2 classes de 4^{ème}.
- Une journée au Clos Lucé avec 2 classes de 5^{ème}.
- Une journée à Chartres et à Chateaudun pour 2 classes de 5^{ème} plus l'ULIS ;
- Poursuite de l'échange avec l'Allemagne (1 semaine pour chaque pays) en 4^{ème}.
- Ecole et Cinéma en ULIS.
- Une journée au Futuroscope pour les élèves de la Chorale.
- Une journée au musée de la « sorcellerie » avec 2 classes de 6^{ème}.

12- U.L.I.S. :

Pour rappel, c'est un dispositif qui permet de scolariser, au sein du collège, dans une classe spécialisée, des élèves âgés de 12 à 16 ans présentant des retards dans les apprentissages causés par des déficiences intellectuelles.

En 2012/2013, l'ULIS avait un effectif de 11 élèves.

Chaque élève possède un projet personnel individualisé ainsi qu'un projet de scolarisation qui définissent les objectifs de travail, les intégrations dans les classes ordinaires du collège, les prises en charges dans les différents services de soin et présentent ses parcours scolaires passés ainsi que ses projets futurs.

L'année scolaire a été marquée :

- par de nombreuses intégrations en EPS, en musique et en arts plastiques.
- par l'intervention de trois professeurs du collège qui ont enseigné leur matière (SVT, Technologie et EPS),
- par la participation de la classe à la chorale et à son spectacle.

Une élève arrivant en fin de scolarité a quitté l'ULIS en cours d'année, 1 élève arrivant en fin de scolarité a été orienté fin juin en IMPRO(sans place disponible, il est revenu à la rentrée). Un élève a quitté l'ULIS en avril pour être scolarisé à domicile. Au 2nd trimestre un élève a rejoint la SEGPA de Dolet.

A la rentrée nous avons accueilli 4 nouveaux.

13- C.D.I. :

Cette année le CDI a accueilli une stagiaire (Mme WEINBERG) dans le cadre d'une formation de reconversion.

Activités pédagogiques

Activités régulières :

- Initiation à la recherche documentaire (IRD) en 6^{ème} dès fin septembre.
 1. Modalités : ½ classe, 1 heure par quinzaine
 2. Objectifs :

Définition des différents types de supports et documents.

Se repérer dans le CDI

Connaître l'objet livre (description physique et références)

Les différents types de livres : (fiction, documentaire,...) et leur classement : alphabétique, auteurs et thématique avec une introduction à la classification décimale de DEWEY.

Découverte de la presse

Savoir utiliser les « clés du livre » (sommaire, index...) pour pouvoir trouver vite une information.

Initiation à Internet (responsable) et activité pratique.

Des exercices d'application sont effectués régulièrement pour vérifier l'acquisition des nouvelles compétences par les élèves.

- Accueil des élèves d'ULIS
 1. Modalités : la classe, 1 heure hebdomadaire ou plus.
 2. Objectifs : Initiation à la recherche documentaire (IRD), Travail sur la découverte des métiers (PDMF)
- Rallye-lecture pour 6°1 et 6°3 avec M. PICARD.
 1. Modalités : l'ensemble de la classe de 6°1 et 6°3, rendez-vous toutes les 3 ou 4 semaines.
 2. Objectifs : Favoriser la lecture et la compréhension d'un texte par la lecture de 6 livres différents. Fabriquer un livret de rallye-lecture par l'élaboration de différents questionnaires (après lecture, recherche de questions et mise en page). Rencontre avec Alain GROUSSET, auteur de « la guerre des livres ». Élection du livre préféré et remise du prix du « meilleur lecteur ». Tableau d'évaluation des compétences.

Activités ponctuelles :

- 6°2 et 6°4 avec Mme DOREAU
 - ◆ Les mille et une nuits : recherche sur l'œuvre et le contexte historique, étude de différents contes, réalisation de panneaux d'exposition.
 - ◆ La sorcellerie : sortie au musée de la sorcellerie, recherches sur les sorciers et la sorcellerie, réalisation de panneaux d'affichage.
- 3°3 avec Mme MAITRE
 - ◆ Réalisation d'un décor de théâtre, représentation de scènes de « Roméo et Juliette »
- 5°2 avec Mme ANTOINET
 - ◆ Recherche sur les pirates et la piraterie en vue de la réalisation de panneaux.
- Journée Cm2
Découverte du CDI
- Travaux divers
Recherche ponctuelles de certains élèves :
 - En Histoire des arts
 - En Arts plastiques (biographies d'artistes, détournements d'œuvres)
 - En technologie
 - En français (l'Odyssée, Jules Verne)
 - En SVT (sida et cigarette)
 - En anglais (les grandes villes et les présidents américains)
- Le pôle informatique
Il a connu une utilisation pas toujours à bon escient, l'ordinateur reste un « jouet » pour beaucoup.
- Expositions :
- Mille et une nuits, La sorcellerie, Les objets volants des 6^{ème} en Arts plastiques.

Activités annexes

Tutorat de Mme WEINBERG, personnel sur poste adapté, aide à l'appropriation du métier de professeur documentaliste dans le cadre du passage du Capes.

Tutorat d'un élève d'ULIS : découverte des tâches manuelles d'aide documentaliste.

Contact et rencontre avec la directrice de la bibliothèque d'Olivet, Mme BENZIENG et de la responsable jeunesse, Mme TRIQUET.

Collecte et envoi de plus de 3000 anciens manuels scolaires en Afrique par l'intermédiaire de l'association Cœur d'Afrique.

Gestion du fonds documentaire

Installation de nouvelles étagères dans le coin lecture, pour permettre l'augmentation du fonds et une meilleure présentation.

Poursuite de l'enrichissement du fonds : fréquentation de la librairie Chantelivre d'Orléans et Voltepage d'Olivet, rendez-vous avec les éditions jeunesse, salon du livre jeunesse à Montreuil

Réalisation de nouvelles bibliographies : théâtre de la 6^e à la 4^e

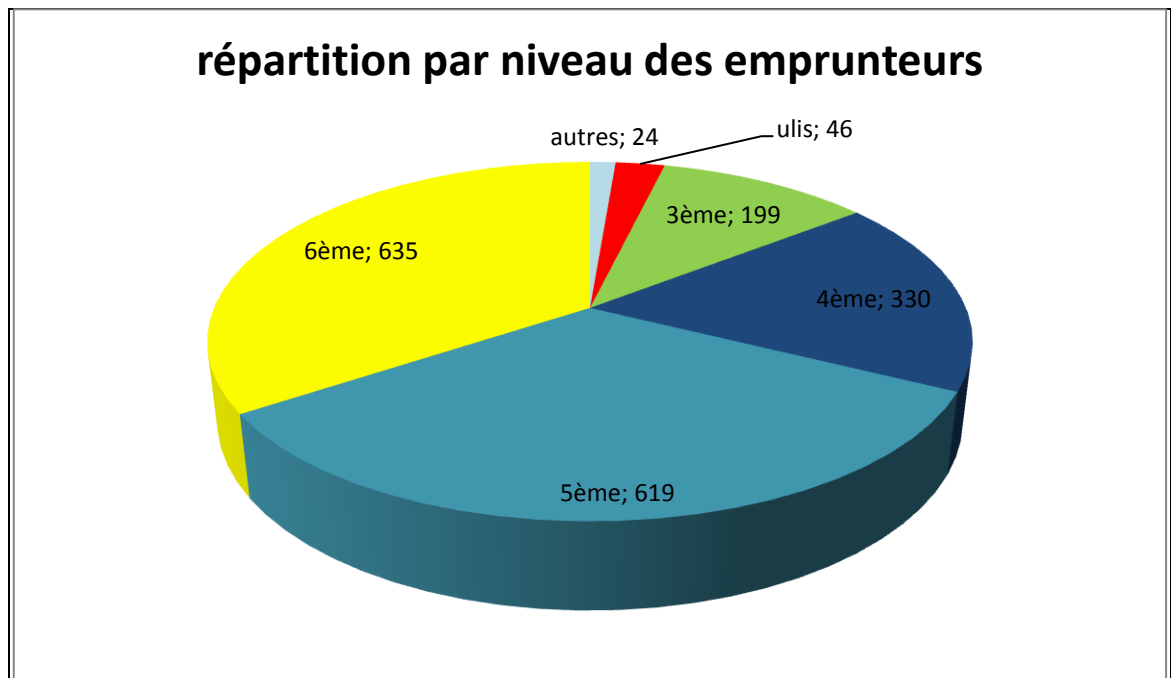
Poésie, 4^e

Antiquité 6^e

Activités des publics

Fréquentation toujours stable qui suit les emplois du temps.

Emprunts en hausse avec une majorité d'emprunts en 6^e (surtout des BD).



14- L'infirmière scolaire :

Sa présence, même limitée par ses autres affectations (deux collèges et toutes les écoles rattachées !), a permis :

- La réception de 1267 passages d'élèves (1237 en 2011/2012) sur une soixantaine de jours de présence
- La répartition des passages s'est faite de la façon suivante :

- 51.53 % de conseils en santé, 37.41 % de soins, 2.35 % d'écoute ou relation d'aide et 6.88 % de suivi infirmier, 1.05% de renseignements, 0.26% de dispenses ponctuelles EPS, 0.17% d'événements graves, 0.09% pour maltraitance, 0.09% pour contraception.
- La participation au CESC et aux actions mises en œuvre (notamment sur le tabagisme et la contraception).
- La formation au secourisme (PSC1) de 10 nouveaux élèves en fin d'année scolaire.
- Tous les élèves de 6^{ème} (121) ont été vus en « bilan infirmier ».
- Le médecin scolaire promu en 2011 auprès de l'Inspecteur d'Académie n'est toujours pas remplacé faute de candidat.

IV- BILAN VIE SCOLAIRE

Il est présenté au Conseil d'Administration par la Conseillère Principale d'Education.

BILAN DE VIE SCOLAIRE FIN JUIN 2013

• L'équipe de Vie Scolaire

Nous avons fonctionné avec 3 temps plein et 2 mi temps.

Très peu d'absences pour maladie, néanmoins les étudiants ayant été privilégiés dans les recrutements, les périodes d'examen ont été très difficiles à gérer. En effet pour les mois de janvier et mai, nous avons du fonctionner avec 3 assistantes d'éducation de moins par jour voire 4 parfois.

Concernant la répartition des services, chaque Assed opère selon un emploi du temps hebdomadaire personnel et occupe quotidiennement à tour de rôle les pôles essentiels (bureau, cour, permanence, self, couloirs ou hall) définit dans un livret d'accueil distribué à la réunion d'équipe dès la rentrée. Mais la vie scolaire a souvent été obligée de fonctionner avec 3 membres de l'équipe alors qu'il y a bien souvent 5 lieux stratégiques à surveiller. Jusqu'à présent une même assistante d'éducation est contrainte de surveiller deux endroits proches en même temps mais il est vrai que surveiller 3 endroits est devenu vite impossible.

Nous venons d'apprendre la création d'un demi poste pour la rentrée 2013 ce qui devrait régler ce problème. A noter que ce poste avait été supprimé il y a deux ans.

Bilan des absences

Taux d'absentéisme global de l'établissement (hors UPI) reste faible même s'il baisse légèrement quand même. Les parents régularisent assez bien les absences et pensent assez régulièrement à prévenir par téléphone, ce qui fait un taux global d'absentéisme de 2.08% contre 3.61% en 2012, 3.22% en 2011 et 4.67% en 2010.

Par ailleurs 5 signalements à l'Inspection académique pour défaut d'assiduité cette année (contre 4 l'an dernier) dont un élève en 6^{ème} pour une absence qui n'était pas de son fait mais que nous avons du signaler pour le protéger, dont un élève d'Ulis qui a été déscolarisé par ses parents, une redoublante de 4^{ème} et 2 élèves de 3^{ème}. Je ne compterai pas le signalement fait pour un élève de 5^{ème} qui a été absent toute l'année. L'argument de la mise en danger de 3 élèves a également conduit à l'envoi d'une information préoccupante aux services sociaux de l'Inspection académique et transmise à l'UTS (Unités Territoriales de Solidarités qui abrite, entre autres des AS pouvant venir en aide aux familles, procéder à des évaluations sociales...). Elèves concernés (1 en 6^{ème}, et 2 en 5^{ème}.)

Le taux global d'absences de l'UPI a fortement diminué, les absences non régularisées sont en baisse par rapport à l'année précédente. Les parents préviennent plus régulièrement. Ce sont les transports en taxi qui génèrent d'importants retards.

Bilan des absences par motifs et par mois tous niveaux confondus

En moyenne les absences sont liées à des raisons médicales (maladie avec ou sans certificat médical, rendez vous médical) : 61.69 % contre 59.32% en 2012, 65,58 % en 2011 et 82,45 % en 2010. Les raisons personnelles à savoir « réveil tardif, bus raté, ou rendez vous extérieurs liés à des problèmes familiaux représentent 21,11% contre 12.06% en 2012 ; 19,96 % en 2011 et 12,73 % en 2010.

Et enfin les motifs non recevables sont de l'ordre de 17.20% (forte hausse cette année liée aux absences d'élèves pour lesquels il y a eu un signalement contre 4.32 % en 2012 ; 6,52 % en 2011 et 4,82 % en 2010. Ce que je qualifie de motifs non recevables relève des absences non justifiées en EPS (problèmes liés aux inaptitudes ponctuelles) ou encore les absences volontaires de M1 ou S1 (cours en groupes notamment).

Beaucoup d'élèves ont également été absents aux heures de vie de classe pendant la pause méridienne ainsi qu'aux cours d'EPS.

• Bilan des retards sur l'année scolaire

Total des retards sur l'année : 771.

Poids respectifs de chaque niveau de classe dans les retards (partout en forte hausse).

Niveau 6^{ème} : en augmentation 15.4 % contre 7.5 % en 2012 et 8,5 % en 2011 et 12,6 % en 2010.

Niveau 5^{ème} : en augmentation également 27% contre 17.3 % en 2012 et 23,7% en 2011 et 10,7 % en 2010.

Niveau 4^{ème} : en augmentation 21.5 % contre 14.4 % en 2012 et 26,5 % en 2011 et 46,1 % en 2010.

Niveau 3^{ème} : forte augmentation 34.5 contre 21.1 % en 2012 contre 36,6 % en 2011 et 30,6 % en 2010. Les chiffres de 2011 étaient importants le travail mené avec les familles avaient porté ses fruits pour 2012. Le système des retenues systématiques le soir même a été efficace dans la mesure où la plupart des retards étaient volontaires à l'époque mais nous avons été confrontés cette année au refus des familles d'effectuer les retenues de S4 ce qui a eu un effet aggravant sur les retards. Une réflexion autour de cette question devra être menée avec tous pour trouver une solution efficace.

• Motifs des retards tous niveaux confondus

36.77 % des retards sont liés des retards sont liés à des problèmes de transport ou réveil contre 41.23% en 2012 contre 46,5% en 2011 et 53,7 % en 2010 (rappelons nous qu'en 2009 nous en avions 72 %).

Les départs de cours sans autorisation ou les promenades dans les couloirs pour différentes raisons (infirmerie, cahier de textes, toilettes) sont à 31.55 % (ils n'ont malheureusement pas bougé par rapport à 2012 (31.5% à l'époque). Ils avaient fait exploser les chiffres des retards délibérés en 2011 (41,98 % des retards) contre 29,1% en 2010. Ce chiffre avait considérablement diminué grâce aux différentes traces rajoutées dans le carnet de correspondance à l'attention des parents

- ✓ Un coupon d'infirmerie avec l'horaire de départ et l'horaire d'arrivée.
- ✓ La suppression des cahiers de textes
- ✓ Et la consigne bien suivie des professeurs sur les départs aux toilettes. Sans motif médical connu, le professeur sait qu'il n'autorisera pas d'élèves à aller aux toilettes.

Nous testerons pour cette année la nouvelle page infirmerie ainsi que les retenues systématiques au bout de 3 retards qui n'étaient pas forcément visibles sur les anciens coupons. Certains parents interprétaient en plus les choses à leur façon. Les convocations d'élèves chez la CPE ou autres ne représentent que 1.69 % contre 1,50 % en 2012 (contre 1.77 % en 2011) des retards et ceux liés à des raisons personnelles connues de nos services ont également baissé puisqu'elles ne représentent que 8.6% contre 7.53 % en 2012 contre 9,73% en 2011 et 13,73% en 2010.

Je tiens à souligner que le bilan de vie scolaire sur les absences, retards tous niveaux confondus est un bilan négatif de mon point de vue.

Ces chiffres font ressortir que la communication avec les parents sur ces sujets et leur intérêt est encore moins fort malheureusement mais que nous, communauté éducative devons nous pencher sur cette question des retards car les retards nuisent aux résultats scolaires.

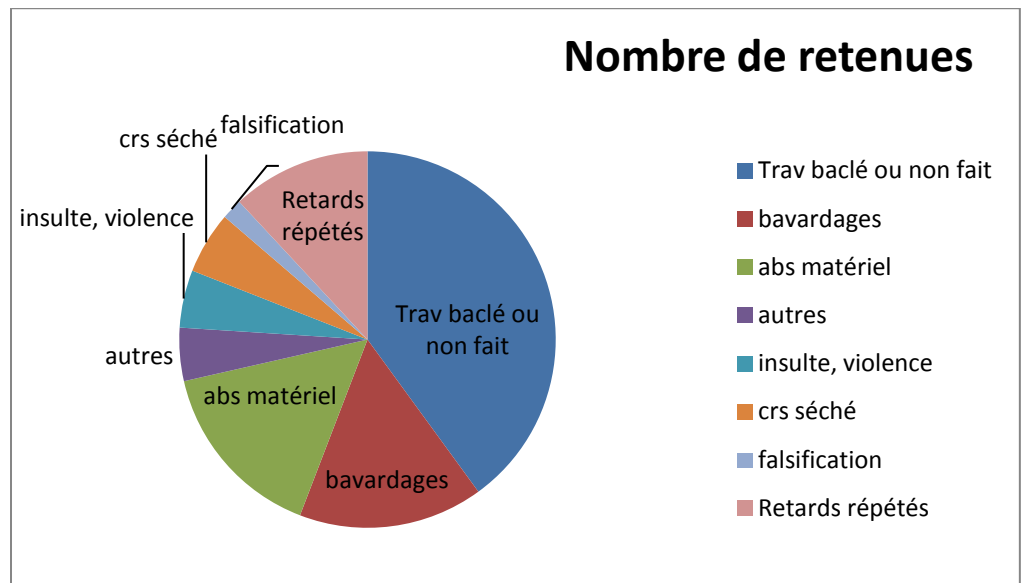
• Répartition des passages à l'infirmerie sur l'année

880 passages contre 795 passages à l'infirmerie en 2012 et contre 712 passages à l'infirmerie en 2011. A noter que l'infirmière a eu plus de 1300 passages à elle seule.

En moyenne 94 % des séjours à l'infirmerie ont conduits à une évacuation (les parents sont venus les récupérer), 6 % des séjours à un retour en classe (**chiffre identique à ceux de l'an dernier**).

Une particularité persiste : de plus en plus de parents comptent sur moi pour administrer des médicaments à leur enfant (difficile à gérer). Refus systématique en l'absence de CM, d'ordonnance et d'information préalable à l'infirmière.

- **Bilan des retenues par motifs tous niveaux confondus**



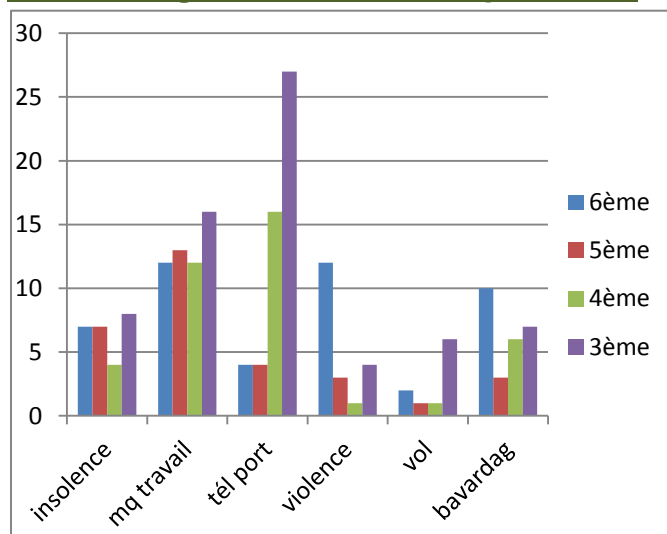
Soit au total 788 retenues contre 715 en 2012 (315, 125, 123, 36, 39, 42, 14, 94). Dans « autres » il faut comptabiliser le nombre de retenues pour punitions non faites, absence de carnet de correspondance ou carnet non signé, non régularisé. Le nombre de contestation des punitions est toujours présent chez certains parents. A chaque retenue non faite, il y a un entretien avec la famille et la retenue est doublée. Il est toujours très important que les enseignants explicitent de manière claire le motif de la retenue sur le carnet afin que je puisse toujours être à l'aise dans l'argumentation vis-à-vis des parents sachant que ma règle d'or est de ne jamais accepter le refus de punitions de la part des parents. *Nous restons donc à un chiffre correct pour un établissement tel que l'Orbellière en ce qui concerne les retenues (788 cette année à peu près équivalent en 2012 contre 874 en 2011 contre 1065 en 2010).*

- **Bilan des retenues de l'UPI gérées par la vie scolaire**

Le nombre des punitions pour la classe d'UPI n'est pas représentatif en termes de statistiques dans la mesure où je chiffre uniquement les retenues gérées par la vie scolaire. Au total 12 heures de retenue pour les motifs suivants falsification, insolence, rébellion, ou travail non fait (une vingtaine en 2012).

Cette année beaucoup de retenues ont été organisées au sein même de la classe d'Ulis pour plus d'efficacité. Nous ne pouvons gérer un élève d'Ulis au sein de la salle de retenue de la même manière.

- **Bilan des signalements d'élèves par niveau**



✓ **Nombre de signalements :**

56 contre 47 en 2012 pour les 6^{ème}, 85 contre 31 en 2012 pour les 5^{ème}, 79 contre 40 en 2012 pour les 4^{ème} et 68 (chiffre identique à celui de 2012) pour les élèves de 3^{ème} **soit 288** contre 186 signalements en 2012 contre 356 en 2011. Il n'y a eu que 4 signalements pour les élèves d'Ulis (chiffre non comptabilisée dans les statistiques).

Le nombre de signalements a fortement augmenté sur les 2 années (186 en 2012 et 283 en 2011 !)

Nous avons réuni 3 commissions éducatives contre 7 en 2012 : cette instance alternative au conseil de discipline devra être utilisée pour sensibiliser les parents sur la gravité du comportement de leur enfant mais aussi revêtir une dimension plus solennelle et deux conseils de discipline, soldés par une exclusion définitive.

Exclusions ponctuelles de cours

Elles font l'objet d'un courrier systématique à la famille.

Elles ont considérablement augmenté : 156 cette année contre 53 en 2012 et 77 en 2011.

Ce qui est à noter aussi c'est que le mois de Juin n'est plus le mois des exclusions ponctuelles. L'exigence de travail a été maintenue et notifiée à certains parents par le biais de différents courriers officiels. Cela a été difficile à supporter pour les élèves, certes, mais nécessaire et surtout efficace.

Bilan des sanctions disciplinaires à l'année

En dehors des avertissements après le conseil de classe au 1^{er} trimestre, au 2nd trimestre et au 3^{ème} trimestre (111 contre une centaine également en 2012)

Les avertissements en dehors de ceux prononcés en conseil de classe n'ont pas été utilisés cette année (il n'y en avait eu que 3 avertissements en 2012, aucun blâme comme en 2012 12 exclusion inclusion contre 27 en 2012, 30 exclusions temporaire de l'établissement contre 28 en 2012, 27 travaux d'intérêt général contre 3 en 2012 et 2 exclusions définitives. (A noter que les exclusions inclusions nous permettent parfois de faire rattraper les cours à certains élèves).

• Les motifs invoqués sont :

- ✓ Pour une exclusion temporaire, la violence physique ou verbale vis-à-vis d'un élève ou d'un adulte.
- ✓ Pour une exclusion inclusion, un problème de manque de travail caractérisé.
- ✓ Pour un avertissement, fraude ou falsification (hors conseils de classe)
- ✓ Pour une exclusion définitive, fait ayant été débattu et jugé en conseil de discipline pouvant varier.

Ce que l'on pourrait envisager devant ce bilan : Se servir davantage des blâmes pour la multiplication des retenues sans effet ainsi que le recours aux avertissements afin de graduer les sanctions et exercer une pression plus grande sur les parents et l'élève. La Commission éducative, qui est très utile avant le Conseil de discipline, reste lourde à mettre en place et doit donc rester exceptionnelle.

Mme AKAKZIA Safia , Conseillère Principale d'Education

V- BILAN DES ORIENTATIONS DE JUIN 2013 ET SUIVI DES ÉLÈVES :

1- Orientation des élèves en fin de cycle (entre parenthèse, chiffres 2011-2012)

- après la 6^{ème} : ▶ 118 sur 120 élèves soit :98.33 % de passage (95.7%)
- après la 5^{ème} : ▶ 140 sur 142 élèves soit : 98.59% de passage
- après la 4^{ème} : ▶ 109 sur 111 élèves soit : 98,19 % de passage (90.1%)
 - ▶ dont 5 en Prépa-Pro soit :4.5 % . 1 Dossier DIMA 0.90%
 - ▶ 2 doublants :1.80% de maintien (7.4%)

- après la 3^{ème} :
- ▶ 76.99 % en lycée général ou technologique (74.4% l'an dernier)
 - ▶ 19.46 % en lycée professionnel (21.48% l'an dernier)
 - ▶ 3.54 % de maintien (4.13% l'an dernier)
- DNB :
- ▶ 90.20 % de réussite (92.18% en 2012 , 83.7% en 2011, 87 % en 2010)
 - ▶ mentions TB = 14 (20) (15) B= 15(36) (29) AB = 29 (29) (24).
 - ▶ Loiret 83.3 %.
 - ▶ Pour info, 103 sur 113 (116) « socle commun» validés.
 - ▶ La moyenne générale obtenue en HIDA par les 112 candidats : 14.06/20

2- Affectations après la 3^{ème} :

■ Les élèves affectés en LEGT l'ont été très majoritairement dans leurs vœux sauf quelques rares refus d'options contingentées ainsi que des demandes sans succès de section européenne, l'affectation dans ces sections s'étant déroulée de façon conforme aux consignes académiques mais avec un nombre de places contraint pour de nombreux candidats de valeur : la sélection a donc éliminé des candidats de très bons niveaux -en LV comme en moyenne générale- et seuls les élèves excellents ont été retenus par les lycées d'accueil : soit 11 places à C Péguy (toutes les demandes en Euro Allemand et Espagnol ont été acceptées).

■ Tous les élèves sortant de 3^{ème} ont trouvé une affectation. 3 élèves à leur demande doublent la 3^{ème}. 2 élèves affectés en DIMA post 4^{ème} viennent grossir les effectifs de 3^{ème}. Enfin, 2 élèves de plus de 16 ans ont rencontré le Conseiller d'Orientation pour une affectation en dispositif d'ARTP ancien CIPPA.

3- Commentaires sur les résultats de l'orientation

Pour atteindre les objectifs fixés, les efforts de conviction déployés par l'équipe de direction progressent dans les esprits.

Fait à Olivet, le 1^{er} octobre 2013.

L'équipe de direction